

100. Que toutes les hypothèques sur les terres seront spéciales, et pour être valides seront enregistrées dans des Bureaux à être établis pour cette fin par un Acte de la Législature du Bas-Canada.

110. Que la liberté et l'indépendance de la presse existeront dans toutes les matières et affaires publiques.

120. Que le procès par Jury est assuré au peuple du Bas-Canada, dans son sens le plus étendu et le plus libéral, dans tous les procès criminels, et aussi dans les procès civils au-dessus d'une somme à être fixée par la législature de l'Etat du Bas-Canada.

130. Que comme une éducation générale et publique est nécessaire et est due au peuple par le gouvernement, un acte y pourvoyant sera passé aussitôt que les circonstances le permettront.

140. Que pour assurer la franchise électorale, toutes les élections se feront au scrutin secret.

150. Que dans le plus court délai possible, le peuple choisira des délégués, suivant la présente division du pays, en comtés, villes, et bourgs, lesquels formeront une convention ou corps législatif, pour formuler une constitution suivant les besoins du pays, conforme aux dispositions de cette déclaration, sujette à être modifiée suivant la volonté du peuple.

160. Que chaque individu du sexe masculin, de l'âge de vingt-un ans et plus, aura le droit de voter comme il est pourvu par la présente, et pour l'élection des susdits délégués.

170. Que toutes les terres de la Couronne, aussi celles qui sont appelées Réserves du Clergé, et aussi celles qui sont nominativement en la possession d'une certaine compagnie de propriétaires, en Angleterre, appelée : "La Cie. des Terres de l'Amérique Britannique du Nord," sont de droit la propriété de l'Etat du Bas-Canada, et excepté telles parties des dites terres qui peuvent être en possession de personnes qui les détiennent de bonne foi, et auxquelles des titres seront assurés et accordés en vertu d'une loi qui sera passée pour légaliser la dite possession et donner un titre pour tels lots de terre dans les townships qui n'en ont pas, et qui sont en culture ou améliorés.

180. Que les langues française et anglaise seront en usage dans toutes les affaires publiques.

Et pour l'accomplissement de cette déclaration, et pour le soutien de la cause patriotique dans laquelle nous sommes maintenant engagés avec une ferme confiance dans la protection du Tout-puissant et la justice de notre conduite,—nous, par ces présentes, engageons solennellement les uns envers les autres, nos vies et nos fortunes et notre honneur le plus sacré. Par ordre du gouvernement provisoire.

ROBERT NELSON, Président.

Cette déclaration porte naturellement l'empreinte d'une situation où les esprits étaient surexcités, où les idées avaient plus de fermeté que de justesse, mais on y trouve des sentiments et des intentions qui méritent d'être respectés, et plusieurs des mesures proposées sont passées dans nos lois.

Mais les projets des patriotes avaient transpiré, et des mesures avaient été prises par les autorités canadiennes et américaines pour faire avorter cette entreprise. Les Canadiens avaient à peine mis le pied sur le sol canadien qu'ils se trouvèrent entre deux feux, attaqués d'un côté avec énergie par les loyaux anglais et poursuivis de l'autre par les troupes américaines. Ils regagnèrent la frontière et furent presque tous arrêtés et désarmés par les troupes américaines.

Nelson et les autres chefs canadiens ne se découragèrent pas. Voyant que leur expédition avait avorté, faute de discrétion, et de préparatifs nécessaires, ils eurent l'idée de lier tous ceux qui voudraient contribuer à l'indépendance du Canada par les liens d'une vaste société secrète.

Ils fondèrent l'association des *Chasseurs*, qui partout aux Etats-Unis comme au Canada, fit de nombreux adhérents et recruta ses membres dans toutes les classes de la société. L'association avait quatre degrés : "L'aigle" dont le rang correspondait à celui de chef de division ; le "Castor" qui avait l'autorité d'un capitaine ; la "Raquette" qui avait neuf hommes ou neuf chasseurs sous son commandement ; enfin le "Chasseur" ou simple soldat. Chaque degré avait ses signes particuliers. Par exemple, pour savoir si la personne à qui on parlait faisait partie de l'association, on lui disait :—Chasseur c'est aujourd'hui mardi. La personne devait répondre : "mercredi." Il y avait aussi une certaine manière de se donner la main qui était l'un des signes de l'association. Toute personne qui voulait entrer dans les "Chasseurs" prêtait le serment suivant :

"Je, A. D., de mon consentement et en présence de Dieu tout puissant, jure solennellement d'observer les secrets, signes et mystères de la société dite des *Chasseurs*, de ne jamais écrire, peindre ou faire connaître d'une manière quelconque les révélations qui m'auraient été faites par une société ou une loge de *Chasseurs*, d'être obéissant aux règles et règlements que la société pourra faire, si cela se peut sans nuire grandement à mes intérêts, ma famille ou ma propre personne ; d'aider de mes avis, soins, propriétés, tout frère *Chasseur* dans le besoin, de l'avertir à temps des malheurs qui le menacent. Tout cela je le promets sans restriction et consens de voir mes propriétés détruites et d'avoir moi-même le cou coupé jusqu'à l'os."

Le but de l'association était de conquérir l'indépendance du Canada, au moyen d'un soulèvement général, qui devait avoir lieu au commencement de l'automne 1838, en même temps que l'invasion du pays en plusieurs endroits par les bandes armées de Canadiens émigrés et de citoyens américains. Le Haut-Canada, sous la direction de McKenzie et de McLeod, devait prendre part au

mouvement, et les patriotes comptaient beaucoup encore sur le support ou du moins la neutralité des Américains.

Comme dans l'insurrection de l'année précédente, les habitants des comtés de Verchères, de Chambly, de Laprairie, de Rouville, de Terrebonne et des Deux-Montagnes furent les premiers à répondre à l'appel de Robert Nelson et à s'enrôler dans l'association des *Chasseurs*. Les malheurs de St. Charles, St. Eustache, et de St. Benoit, les atrocités de Colborne et les abus commis par les volontaires avaient laissé dans les âmes des sentiments d'indignation, des désirs ardents de vengeance.

La première fois ils s'étaient battus à l'improviste, ils avaient pris au hasard tout ce qui leur était tombé sous la main pour empêcher qu'on arrêtât injustement, comme de vils criminels, des hommes qui n'avaient eu, à leurs yeux, que le tort de défendre les droits du peuple. Mais, cette fois, outre la satisfaction de venger leurs foyers ravagés, leurs parents et leurs amis emprisonnés ou exilés, ils avaient un noble but à atteindre, l'indépendance du pays.

Dans les derniers jours d'octobre tout était prêt, les plans étaient dressés, les rôles assignés. Pendant que Nelson, Côte et Gagnon se dirigeaient sur St. Jean, à la tête des Canadiens réfugiés et des volontaires américains, des attaques simultanées devaient avoir lieu contre Sorel, Chambly, Laprairie et Beauharnais. Les patriotes de St. Martin, de Ste. Rose, de Ste. Anne des Plaines et de Terrebonne devaient s'emparer du pont Lachapelle à l'Abord à Plouffe, et ceux des Deux-Montagnes et de Vaudreuil étaient chargés d'interrompre les communications par l'Outaouais et d'arrêter les bateaux qui descendraient la rivière.

Le 3 novembre, jour fixé pour le soulèvement général, Robert Nelson se rendit à Napierville pour prendre le commandement des patriotes qui avaient reçu ordre de se réunir à cet endroit. Mais les choses tournèrent mal, dès le commencement ; les patriotes des comtés de Verchères et de Chambly s'étaient mis en marche, mais n'ayant pas trouvé à St. Charles, à St. Ours et à la Pointe Olivier les armes qu'on leur avait promises, ils crurent qu'ils avaient été trompés et un grand nombre s'en retournèrent chez eux, d'autres se rendirent à Napierville pour y rencontrer le Dr. Nelson. Les patriotes de Beauharnais et de Chateaugay n'étaient pas plus heureux ; un certain nombre d'entre eux conduits par Cardinal, Duquette et Lepailleur se faisaient désarmer et arrêter par les sauvages de Caughnawaga. Le sept, le Dr. Côte et Julien Gagnon, venus de Rouse's Point à la tête de deux à trois cents Canadiens, étaient mis en déroute à LaColle. Ils avaient été chargés de tenir les communications libres entre Napierville et Rouse's Point et de faire parvenir de cet endroit des armes et des munitions à Nelson. Les volontaires loyaux d'Odelltown ayant voulu empêcher l'exécution de ce projet, en s'établissant à LaColle, Côte avait jugé à propos de les déloger. Les Canadiens réussirent d'abord à repousser les volontaires, mais attaqués bientôt par des forces supérieures, ils furent obligés de se retirer.

Pendant ce temps-là, Colborne se dirigeait sur Napierville, à la tête de sept ou huit mille hommes.

Nelson comprit que la situation était désespérée, et on dit que, découragé, il voulut s'enfuir. Il avait sous ses ordres pour lutter contre les forces considérables qui allaient bientôt l'entourer, six ou sept cents hommes armés de mauvais fusils, de piques et de fourches, mais des hommes braves et déterminés à se battre.

Prenant une résolution énergique, il donna l'ordre à ses gens de se replier sur Odelltown. Les patriotes se mirent en marche, le neuf au matin, et arrivèrent, vers onze heures, dans ce village où ils trouvèrent, rangés en ordre de bataille devant l'église, trois à quatre cents volontaires et réguliers bien armés et en possession d'un canon. Le combat commença aussitôt. Les renseignements les plus dignes de foi font croire que pas plus de deux cents Canadiens prirent part sérieusement à ce combat. Mais ceux-là se battirent si bravement, qu'ils forcèrent les volontaires de se réfugier dans l'église et les maisons environnantes.

Pendant une heure ils firent alors des prodiges de valeur pour s'emparer du canon de leurs adversaires, au milieu d'une grêle de balles que ceux-ci des fenêtres de l'église faisaient pleuvoir sur eux et qui les décimait. Le succès allait couronner leurs efforts, lorsque cent hommes de milice, avertis par la fusillade, accoururent de Caldwell Manor se mêler à la bataille. Les patriotes qui depuis deux heures et demie essayaient, avec tant d'intrépidité, le feu d'un ennemi qu'ils ne pouvaient atteindre, perdirent tout espoir, en voyant arriver les nouveaux combattants. Ils s'enfuirent dans toutes les directions, laissant une cinquantaine de morts et autant de blessés sur le champ de bataille. Nelson qui s'était conduit vaillamment, pendant le combat, se dirigea à course de cheval du côté de Plattsburgh.

L'insurrection de '38 était finie.

Il est d'assez bon goût de traiter cette insurrection d'échauffourée ou de folie, tant il est vrai, qu'en pareil cas, il n'y a pas de milieu : ceux qui réussissent sont des héros et ceux qui succombent des insensés. Pourtant, quelquefois, ce sont les meilleures combinaisons qui manquent, pendant que des projets nullement mûris, mais favorisés par les circonstances, ont un grand succès. Il vint un moment où la révolution américaine ne tenait qu'à un fil, si le fil eût cassé qu'aurait-on dit de ceux qui avaient entrepris de secouer le joug de l'Angleterre ? On aurait, peut-être, dit, que c'était une audace digne du vaincu de la Monongahéla.

Il est facile, à trente ans de distance, dans un état d'esprit et de corps tranquille, dans le sang-froid d'un cœur content, de trouver une pareille entreprise ridicule. Mais n'oublions pas que les hommes de 1838 souffraient depuis longtemps, luttant vainement depuis des années, contre une bureaucratie fanatisée par la haine de tout ce qui était français et catholique, que pour avoir voulu empêcher des arrestations injustes, ils avaient vu une soldatesque effrénée promener la mort et l'incendie au milieu de leurs paisibles campagnes. Rappelons-nous maintenant que d'après toutes les apparences, ils pouvaient compter sur un soulèvement presque général dans le pays et sur le concours du Haut Canada et même des Etats-Unis. Qui sait si une victoire au début n'aurait pas complètement tourné les cartes ? D'ailleurs, il y a des défaites qui valent des victoires, parce qu'elles apprennent aux vainqueurs à respecter des hommes qui, pour la défense de leur liberté, peuvent sacrifier même follement leur vie sur les champs de bataille et s'exposer à de si grands châtimens.

Hélas ! ils furent cruels ces châtimens ! Treize exécutions, 50 déportations, la ruine et l'exil de plusieurs centaines de familles !!!

Robert Nelson ruiné, couvert de dettes, sous le coup d'une accusation de haute trahison, qui lui fermait les portes de la patrie, partit pour la Californie, ce pays de l'or et des illusions, d'où l'on ne rapporte souvent ni l'un ni l'autre.

Nel-on n'eut pas besoin de creuser la terre pour trouver de l'or, on lui en apporta, tous les jours, plein les mains, en paiement de ses services comme médecin et chirurgien. Il avait de quoi exercer son talent dans cette Babel où tout se prêtait au développement des passions et des vices de ces millions d'hommes qu'aucun lien ne retenait, qu'aucune loi ne gouvernait. Au bout de quelques années, il était en possession d'une belle fortune ; mais il n'en jouit pas longtemps, car un agent infidèle lui vola cette fortune qui lui avait coûté tant de travaux et de fatigues.

Revenu à New-York, il se remit à exercer sa profession qui put lui procurer encore une existence honorable. A des hommes comme Robert Nelson il reste toujours une chose qu'en ne peut enlever, que partout l'on recherche et l'on admire..... le talent, cette science médicale, surtout, qui fait que l'univers entier est leur patrie.

C'est là, à New-York, que Robert Nelson passa les dernières années de sa vie, dans l'étude et la méditation. Lorsque M. Lafontaine eut fait tomber l'accusation de haute trahison qui pesait sur lui, ses parents et amis essayèrent vainement de le faire revenir en Canada. Il refusa avec obstination, disant qu'il ne reviendrait jamais tant que le Canada serait sous la domination anglaise. Il y vint cependant, deux ou trois fois, pour faire des opérations importantes.

Robert Nelson était brun, de moyenne taille, mais vigoureux ; il avait l'œil perçant, le regard vif et profond, la physionomie sévère. Il parlait peu ; ses discours étaient concis, mais énergiques, il allait droit à son but, sans ménagement, sans déguisement. Il était d'un caractère énergique, hardi, original, aventureux et indépendant, entier dans ses opinions et ses sentiments, capable de tout oser, de tout entreprendre.

Pour mieux apprécier son intelligence et ses talents, il faut savoir qu'il s'était fait lui-même, qu'il avait appris seul cette science si belle et si délicate de la chirurgie ; il faisait par instinct, par la force de son jugement ce qu'on fait en Europe, après des années et des années d'étude dans les universités, sous les professeurs les plus éminents. Il était né chirurgien comme d'autres naissent musiciens, poètes ou orateurs.

Il avait la vivacité et la justesse du coup-d'œil des hommes vraiment supérieurs ; il voyait vite, clair et juste et agissait promptement. En médecine comme en politique c'était un *batailleur*, un *sabreur*. Mais il s'aperçut qu'il était plus difficile d'opérer en politique qu'en chirurgie. Dans un cas, les *sujets* se laissent faire, dans l'autre, c'est bien différent.

Il laisse un fils, le Dr. Eugène Nelson de New-York.

Des six médecins que la famille Nelson nous a donnés il ne reste plus que le jeune Dr. Wolfred Nelson qui exerce sa profession à Montréal, sur la rue Canning. Il est le fils du regretté Dr. Horace Nelson. Ses talents lui permettent de conserver l'honneur du nom qu'il porte.

L. O. DAVÉ.